



Listen to this article

*La portée grandiose (ou la signification saillante) du sujet. - La nature du Royaume. - Le Royaume durant l'âge de l'Évangile. - Vues fausses rectifiées par Paul. - Conséquences des idées fausses sur le Royaume. - Deux domaines du Royaume de Dieu. - Le domaine spirituel et sa tâche. - Le domaine terrestre et sa tâche. - Leur harmonie. - La gloire du domaine terrestre - La gloire du domaine céleste. - La racine de l'alliance d'où sortirent ces rameaux. - Le domaine terrestre est Israélite. - Les tribus perdues. - La Jérusalem céleste. - Israël était un peuple typique. - La perte et le rétablissement d'Israël. - Les classes des élus. - Les héritiers du Royaume. - Le sceptre de fer. - Eclaircissement sur le but du règne millénaire. - Le Royaume remis au Père. - Plein accomplissement du dessein originel de Dieu.*

Celui qui n'a pas encore soigneusement examiné ce sujet, la Bible et une concordance en mains, sera surpris, en le faisant, de le trouver si développé dans les Ecritures. L'Ancien Testament abonde en promesses et en prophéties dont le Royaume de Dieu et son Roi, le Messie, forment le centre même. Chaque Israélite avait l'espoir (Luc 3 : 15) que Dieu élèverait leur nation, comme peuple, sous le Messie ; et lorsque le Seigneur vint à eux, il vint comme leur roi, pour établir sur la terre le Royaume promis depuis longtemps.

329 (A305)

Le précurseur et le messager de Jésus, Jean, commença sa mission par la proclamation : “*Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche*” (Matth. 3 : 2). Le Seigneur commença son ministère avec exactement la même proclamation (Matth. 4 : 17) ; et les apôtres furent envoyés pour prêcher la même nouvelle (Matth. 10 : 7 ; Luc 9 : 2). Le royaume ne fut pas seulement la doctrine par laquelle Jésus commença son ministère public, mais ce fut en réalité le sommaire de toutes ses prédications (Luc 8 : 1 ; 4 : 43 ; 19 : 11). D'autres choses ne furent mentionnées qu'en connexion avec ce sujet ou pour son explication. Les paraboles furent pour la plupart des éclaircissements concernant le Royaume, à divers points de vue et sous divers rapports, ou bien elles devaient servir à montrer l'entière consécration à Dieu

comme essentielle à la participation au Royaume, et à corriger les fausses idées judaïques, suivant lesquelles les Juifs étaient certains d'obtenir le Royaume parce qu'ils étaient des enfants légitimes d'Abraham, et, par conséquent, des héritiers naturels des promesses.

Dans ses conversations avec ses disciples, le Seigneur Jésus fortifia et encouragea leur attente d'un royaume futur. Il leur dit : *“ C'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur, comme mon père en a disposé en ma faveur, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger [gouverner] les douze tribus d'Israël ”* (Luc 22 : 29, 30). Et encore : *“ Ne crains point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume ”* (Luc 12 : 32).

Et lorsque leur roi, au lieu d'être couronné et mis sur le trône, fut crucifié, les disciples furent douloureusement déçus. Comme deux d'entre eux l'avouèrent à Jésus sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection, ils avaient *“ espéré que ce serait lui qui délivrerait Israël, ”* - le délivrerait du joug des Romains, et ferait d'Israël le Royaume de Dieu en puissance et en gloire.

330 (A306)

Mais ils furent amèrement détrompés par les changements survenus quelques jours auparavant. Alors Jésus leur ouvrit l'intelligence en leur démontrant par les Ecritures que son *sacrifice* était premièrement nécessaire avant que le Royaume pût être établi. - Luc. 24 : 21, 25 - 27.

Dieu aurait pu donner la domination de la terre à Jésus sans racheter le monde ; car le Très Haut domine sur le royaume des hommes et le donne à qui il veut (Dan. 4 : 32). Mais Dieu avait en vue un dessein plus grandiose que ce qui aurait été obtenu par ce plan. Un royaume semblable aurait pu apporter des bénédictions ; mais, toutes bienfaitantes qu'elles auraient été, elles n'auraient pu avoir qu'un caractère temporaire, puisque toute l'humanité était sous l'empire de la mort. Pour rendre les bénédictions de son royaume éternelles et complètes, il fallait que la race humaine fût premièrement rachetée de la mort et, de cette manière, libérée légalement de la condamnation adamique.

Il est évident que Jésus ranima l'espoir des disciples à l'égard d'un royaume à venir, par l'explication des prophéties, puisque plus tard, lorsqu'il les quitta, ils lui demandèrent : *“ Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ? ”* Sa réponse, sans

être formelle, ne contredit nullement leurs espérances. “ *Ce n’est pas à vous, leur dit-il, de connaître les temps ou les saisons que le Père a réservé à sa propre autorité.* ” - Act. 1 : 6, 7.

Il est vrai qu’au commencement les disciples, de même que toute la nation judaïque, n’avaient qu’une conception imparfaite du Royaume de Dieu ; ils supposaient qu’il serait exclusivement terrestre, comme aujourd’hui plusieurs se trompent dans un sens opposé, supposant que ce sera un royaume exclusivement céleste. - Plusieurs paraboles et discours obscurs de Jésus avaient le but de corriger, au temps fixé, ces fausses notions.

A307 331

Mais il émettait toujours l’idée d’un royaume, d’un gouvernement établi sur la terre et qui régnerait sur les hommes. Et non seulement il aviva en ses disciples l’espoir d’une participation dans ce royaume, mais il leur apprit aussi à prier pour son établissement : - “ *Que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite SUR LA TERRE comme au ciel.* ”

Aux juifs sages, aux yeux des hommes, Jésus apparut comme un imposteur et un fanatique ; ils considéraient les disciples tout bonnement comme des dupes. Ils purent tout aussi peu nier la sagesse, les miracles et la charité aimante de Jésus, que s’en rendre compte raisonnablement. Néanmoins, à leur point de vue d’incrédules, sa prétention d’être l’héritier du monde et d’établir le royaume promis devant gouverner le monde, l’idée que ses disciples, tous d’allures pauvres, seraient ses cohéritiers dans ce royaume, leur semblait trop absurde pour être prise en considération. Rome, avec ses guerriers disciplinés, ses habiles généraux et ses immenses richesses, était la maîtresse du monde, et sa puissance s’accroissait encore journellement. Mais qui était ce Nazaréen ? Et qui étaient ces pêcheurs sans argent et sans influence, et ayant si peu d’adhérents au milieu du peuple ? Qui étaient-ils, pour avoir l’audace de parler de l’établissement du royaume promis depuis longtemps, - du royaume qui devait être le plus grand et le plus puissant que le monde ait jamais connu ?

331

Dans l’espoir d’exposer au grand jour les prétendues faiblesses des exigences de notre Seigneur, et de détourner de lui, par ce moyen, ses propres disciples, les pharisiens lui demandèrent : Ce royaume que tu prêches, quand commencera-t-il à faire son *apparition* ? - quand arriveront tes soldats ? - quand apparaîtra ce royaume de Dieu ? (Luc 17 : 20-30.) La

réponse de Jésus aurait donné une nouvelle direction à leurs pensées s'ils n'avaient pas été prévenus contre lui et éblouis par leur soi-disant propre sagesse.

(A308)

Il leur répondit que le Royaume ne leur apparaîtrait jamais comme ils s'y attendaient, que le royaume qu'il prêchait et dans lequel il invitait ses disciples à la cohérentité, était un royaume invisible, et qu'ils ne devaient pas s'attendre à le voir. Il leur répondit ainsi :

*“ Le Royaume de Dieu ne vient pas avec des marques extérieures [selon Seg. et Laus.] - de manière à se faire remarquer. On ne dira pas : il est ici ! ou : il est là ! car sachez-le : le Royaume de Dieu est au milieu de vous ”* (1). (Stapfer.) En un mot, il démontra que, lorsque le royaume de Dieu viendrait, il serait partout présent avec puissance et, cependant, visible nulle part. Il leur donnait ainsi une idée du royaume spirituel qu'il prêchait ; mais ils n'étaient point préparés et n'y comprirent absolument rien. Il y avait, dans l'attente des Juifs, relativement au royaume promis, une part de vérité qui se réalisera en son temps comme nous le démontrerons ; mais le côté du royaume auquel le Seigneur fait allusion ici était celui du domaine spirituel, qui sera invisible.

333

Et comme cette partie du royaume sera établie *en premier lieu*, sa présence sera invisible et ne sera pas remarquée pendant un certain temps. Le privilège d'hérédité dans ce domaine spirituel du Royaume de Dieu était la seule offre faite alors, elle est l'unique espérance de notre vocation céleste durant l'âge de l'Évangile, qui commençait alors. Par conséquent Jésus ne s'en rapportait qu'à ce domaine spirituel (Luc. 16 : 16). On le verra plus clairement dans la suite. C'était probablement à cause de ce sentiment public opposé à la doctrine de Jésus et représenté spécialement parmi les pharisiens, que Nicodème vint de nuit vers Jésus.

-----  
*(1) Il est impossible que la pensée du Seigneur ait été celle-ci : que le royaume de Dieu était dans les coeurs des pharisiens, que Jésus lui-même traita d'hypocrites et de sépulcres blanchis pleins au-dedans d'ossements de morts et de toute sorte d'ordures. Mais lorsque ce royaume sera établi, il sera au milieu de tous et parmi tous, les gouvernant et les jugeant*

tous.

(A309)

Il était désireux de résoudre le mystère, mais avait apparemment honte d'avouer publiquement que de semblables prédications eussent aucun pouvoir sur son esprit. La conversation entre le Seigneur Jésus et Nicodème (Jean 3), quoiqu'elle ne soit enregistrée qu'en partie, nous dévoile plus clairement la nature du Royaume de Dieu. Evidemment, les points principaux sont mentionnés de façon à ce que nous puissions facilement nous représenter toute la conversation. Nous nous croyons donc autorisés à la paraphraser comme suit :

*Nicodème. - " Rabbi, nous savons que tu es un docteur venu de Dieu ; car personne ne peut faire les miracles que tu fais, si Dieu n'est avec lui. "* Toutefois, quelques-unes de tes expressions me semblent très inconséquentes, et je suis venu pour te demander des explications. Par exemple, toi et tes disciples, vous allez ça et là prêcher que " le royaume des cieux est proche, " mais vous n'avez ni armée, ni fortune, ni influence ; cette prétention n'est donc pas vraie selon toute apparence ; et à cet égard il semble que tu trompes le peuple. Presque tous les pharisiens te prennent pour un imposteur, mais, moi, je suis sûr qu'il y a de la vérité dans tes enseignements, " *car personne ne peut faire les miracles que tu fais, si Dieu n'est avec lui. "* Le but de ma visite est de demander de quel genre, et d'où est ce royaume que vous annoncez ? quand et comment il sera établi ?

334

*Jésus. -* A la demande que tu me fais de te donner une pleine compréhension du royaume des cieux, je ne puis satisfaire tout à fait maintenant ; non que je n'ai pas pleine connaissance de ce royaume, mais parce que dans ta condition actuelle tu ne pourrais le comprendre ou l'apprécier, aussi clairement que je te l'expliquerais. " *A moins que quelqu'un ne soit engendré [gennaô] (1) d'en haut (ou " depuis le commencement. " - Darby), il ne peut voir [grec, eidon (2), savoir ou connaître] le royaume de Dieu. "*

---

(1) Le mot grec *gennaô* (et ses dérivés) traduit quelquefois par *engendré* et quelquefois par *né*, contient en réalité les deux idées, et devrait être traduit par *l'un ou l'autre* de ces mots

*français, toujours d'après le sens du passage dans lequel il se trouve. Les deux idées " engendré " et " né " sont toujours dans le même gennaô ; de sorte que si l'une est mentionnée, l'autre y est impliquée, en ce que la naissance est la conséquence naturelle de la procréation, et la procréation l'antécédent de la naissance. Lorsque l'agent actif avec lequel gennaô est associé, est du sexe masculin, il devrait être traduit par engendré, s'il est féminin par né. Ainsi dans 1 Jean 2 : 29 ; 3 : 9 ; 4 : 7 ; 5 : 1, 18. gennaô devrait être traduit par engendré, parce que Dieu (masculin) est l'agent actif.*

*Quelquefois, cependant, la traduction dépend de la nature de l'action, peu importe qu'elle soit masculine ou féminine. Ainsi, si gennaô est pris en conjonction avec ek, qui signifie de ou hors, il devrait être traduit par né. Dans Jean 3 : 5, 6, gennaô devrait être (et est) traduit par né, comme c'est indiqué par le mot ek - " d'eau, " " de la chair, " " de l'Esprit ".*

(A310)

Mes disciples eux-mêmes ont jusqu'à présent des idées encore vagues sur la nature du royaume qu'ils proclament. Pour la même raison que je ne puis te le dire, je ne puis le dire à eux ; et pour la même raison aussi ils ne sauraient le comprendre. Car, Nicodème, une des particularités des procédés de Dieu est qu'il demande obéissance à la lumière que l'on possède déjà, avant d'en donner davantage, et, dans l'élection de ceux qui seront considérés dignes d'hériter le royaume, il exige qu'ils fassent profession de la foi et qu'ils en témoignent par leurs oeuvres. Il faut qu'ils aient la volonté de suivre Dieu pas à pas, même en ne voyant distinctement devant eux qu'un seul pas. Ils marchent par la foi et non par la vue.

*Nicodème.* - Mais je ne te comprends pas. Qu'entends-tu par là ? " Comment un homme peut-il naître, quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, et naître ? Ou veux-tu dire que la repentance prêchée par " Jean-Baptiste " et signifiée par le baptême dans l'eau, est dans un certain sens une naissance *symbolique* ?

-----

*(2) Le même mot grec est traduit par examiner dans Act. 15 : 6. " Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner [connaître ou comprendre] cette affaire. " Le même mot est rendu par considère dans Rom. 11 : 22 : " Considère [vois, comprends] donc la*

*bonté et la sévérité de Dieu. ” De même dans 1 Jean 3 : 1 : “ Voyez [contemplez, reconnaissez, comprenez] quel amour le Père nous a témoigné. ”*

A311

Je remarque que vous et vos disciples, vous prêchez et baptisez d'une même manière. Est-ce là la nouvelle naissance nécessaire pour ceux qui veulent voir le Royaume ou qui veulent y entrer ?

335

*Jésus.* - Notre nation est une nation consacrée, une nation d'alliance. Tout Israël a été baptisé en Moïse dans la mer et dans la nuée, quand il quitta l'Egypte. Dieu accepta ce peuple en Moïse, le Médiateur de son alliance, au Sinaï ; mais les Juifs ont oublié leur alliance, plusieurs vivent ouvertement la vie de publicains et de pécheurs et plusieurs autres se croient justes par eux-mêmes et sont hypocrites ; la prédication de Jean et celle de mes disciples est donc de se *repentir*, - de retourner à Dieu et de reconnaître et confesser l'alliance qui a été faite. Le baptême de Jean symbolise cette repentance et cette réformation du cœur et de la vie, et non pas la *nouvelle naissance*. Mais sans cette nouvelle naissance, tu ne verras jamais le Royaume, tant s'en faut. Il faut donc, en plus de la réformation, symbolisée par le baptême de Jean, que tu sois engendré et né de l'esprit, sans cela tu ne peux voir mon Royaume. La repentance te ramène à la condition de justifié ; dans cette condition tu seras de suite capable de me reconnaître, moi, le Messie, l'antitype de Moïse ; et en te consacrant ainsi à moi, tu seras engendré du père à une nouvelle vie et à la nature divine, qui, développée et parvenue à la vie, sera le gage de ta *naissance* comme créature nouvelle, comme être spirituel, dans la première résurrection ; comme tel non seulement tu verras, mais tu partageras le Royaume.

C'est en réalité un grand changement qui s'opère par cette nouvelle naissance de l'esprit, Nicodème ; car “ *ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est esprit.* ”,

(A312)

Ne t'étonne donc pas de me première parole qu'il te faut être *engendré* d'en haut avant de pouvoir comprendre, connaître et apprécier les choses au sujet desquelles tu demandes des éclaircissements. “ *Ne t'étonne pas de ce que je t'ai dit : Il faut que vous naissiez de*

*nouveau* ". La différence entre ta condition présente, né de la chair, et la condition de ceux qui seront nés de l'esprit, qui entreront dans le royaume que je prêche ou le constitueront, est très grande. Permits que je te donne une explication grâce à laquelle tu pourras te faire une idée des êtres qui constitueront le Royaume, lorsqu'ils seront nés de l'Esprit : - " *Le vent souffle où il veut, tu en entends le bruit ; mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit.* " Tu ne peux voir comment le vent peut souffler, tantôt ici, tantôt là, quoiqu'il exerce son influence tout autour de toi : tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. C'est le meilleur éclaircissement que je puisse te donner au sujet de ceux qui, dans la résurrection, seront nés de l'Esprit, de ceux qui " entreront , dans le royaume que je prêche maintenant ou qui le constitueront. Ils seront invisibles comme le vent, et les hommes qui ne seront pas nés de cette sorte ne sauront ni d'où viennent ni où vont ceux-là.

336

*Nicodème.* - Comment cela se peut-il ? des êtres invisibles ?

*Jésus.* - Tu es le docteur d'Israël et tu ne sais pas ces choses ! - Tu ne sais pas que des êtres spirituels peuvent être présents et pourtant invisibles ? Toi, qui entreprends d'enseigner les autres, n'as-tu jamais rien lu d'Elisée et de son serviteur, ou de l'ânesse et de Balaam, et des exemples si nombreux dans les Ecritures qui démontrent ce principe que des êtres spirituels peuvent se trouver parmi les hommes et pourtant être invisibles ? Et tu es même de ces pharisiens qui prétendent croire aux anges comme à des êtres spirituels.

(A313)

Mais cela montre justement ce que je te disais en premier lieu : que si quelqu'un n'est engendré d'en haut, il ne peut voir [savoir, comprendre ou reconnaître comme raisonnable] le royaume de Dieu et tout ce qui s'y rattache.

Si tu veux entrer dans ce royaume que j'annonce et en devenir mon cohéritier, il faut que tu suives la lumière pas à pas. Si tu le fais, tu recevras toujours plus de lumière, et cela d'autant plus vite que tu y seras mieux préparé. J'ai prêché ces vérités nécessaires et tu peux les comprendre, j'ai accompli des miracles et tu me reconnais comme un docteur venant de Dieu, mais tu n'as pas agi conformément à ta foi et tu n'es point devenu mon disciple, en me suivant publiquement. Tu ne peux t'attendre à voir davantage, avant de te

conduire conformément à tout ce que tu vois ; alors, Dieu te donnera un peu plus de lumière et des clartés pour faire un pas plus avant. *“ En vérité, en vérité, je te le dis, nous disons ce que nous savons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu ; et vous [pharisiens] vous ne recevez pas notre témoignage. Si vous ne croyez pas quand je vous ai parlé des choses terrestres, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses célestes ? ”* Il ne me servirait de rien de te parler des choses célestes, tu ne serais quand même pas convaincu et ma prédication te semblerait d'autant plus insensée. Si ce que j'ai enseigné, ce qui était d'un caractère terrestre, ou expliqué par des choses terrestres que tu peux comprendre et que tu comprends, ne t'a pas assez convaincu pour que tu te reconnaisse publiquement mon disciple, tu ne serais pas plus convaincu si je te parlais des choses célestes, desquelles tu ne comprends rien ; car personne n'est jamais monté au ciel, c'est pourquoi personne ne pourrait confirmer mon témoignage. Moi, qui descendis du ciel, je suis le seul qui comprenne les choses célestes.

337 (A314)

Aussi *“ personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme ”* (1). Une connaissance des choses célestes ne peut venir qu'après la procréation de l'Esprit ; et les choses célestes mêmes, qu'après qu'on est né de l'Esprit, - qu'après être devenu un être spirituel.

Telle fut la patience qu'il fallut au Seigneur pour déclarer la nature du royaume à ceux que les préjugés et l'éducation empêchèrent de voir autre chose que les vues confuses du domaine terrestre. Néanmoins la sélection d'une classe, propre à participer au royaume du Messie, progressa constamment, quoiqu'un petit nombre seul d'entre les Israélites fût élu, auxquels cette participation fut offerte exclusivement durant sept années. Comme Dieu le prévit, le privilège de participer au royaume du Messie, échappa aux Juifs en tant que peuple, parce qu'ils n'étaient point préparés et parce qu'ils ne saisirent pas l'occasion qui leur était offerte d'y entrer. Une élite seule fut choisie, et l'invitation parvint aux gentils de choisir aussi d'entre eux *“ un peuple qui portât son nom ”*. Et parmi ceux-ci il n'y a aussi qu'un fragment, un *“ petit troupeau ”*, qui sache apprécier le privilège et qui doit être jugé digne de devenir le cohéritier de Christ dans son royaume et dans sa gloire.

338

Ce fut une erreur déplorable que celle d'introduire dans l'Eglise la fausse interprétation suivant laquelle le royaume promis n'est simplement que l'Eglise nominale dans sa condition présente, et son oeuvre uniquement une oeuvre de grâce dans les coeurs des croyants ; et cette erreur a été poussée à un tel degré que l'alliance profane actuelle et le règne de l'Eglise de nom unie avec le monde semblent, à plusieurs, être la domination du Royaume de Dieu sur la terre.

-----

*(1) Les mots : " qui est dans le ciel " (v. 13) ne se trouvent point dans les manuscrits grecs les plus anciens et les plus dignes de confiance : - voyez la remarque de la trad. de Stapfer.*

(A315)

Il est vrai que, dans un certain sens, l'Eglise est maintenant le royaume de Dieu, en même temps qu'une oeuvre prospère dans les coeurs des croyants ; mais considérer cela comme une réalisation de tout ce qui est dit de ce royaume et nier l'établissement futur d'un véritable Royaume de Dieu sous toute l'étendue des cieux, dans lequel la volonté de Dieu se fera comme au ciel, équivaldrait à rendre insignifiantes et nulles les promesses les plus fortes et les plus claires, qui ont été enregistrées par le Seigneur, par les apôtres et par les prophètes, pour nous encourager et pour nous aider dans notre lutte à vaincre le monde.

L'Eglise est souvent appelée le royaume dans les paraboles du Seigneur ; et l'apôtre en parle comme du royaume sur lequel Christ règne maintenant, lorsqu'il dit que Dieu nous a délivrés du royaume des ténèbres et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour. Nous, qui avons accepté Christ, nous reconnaissons maintenant son droit d'empire acquis par lui et nous lui rendons une obéissance reconnaissante et volontaire avant qu'il l'établisse de force dans le monde. Nous apercevons la différence entre les lois de justice qu'il mettra en vigueur, et le royaume des ténèbres entretenu par l'usurpateur, le prince de ce monde. La foi dans les promesses de Dieu change notre sujétion, nous nous reconnaissons sujets du nouveau prince, et par sa grâce cohéritiers avec lui dans ce royaume qui sera établi en puissance et en grande gloire.

339

Mais ce fait n'annule en aucune façon les promesses que finalement le royaume de Christ "

*dominera d'une mer à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre* " (Ps.72 : 8) ; que toutes les nations le serviront et lui obéiront ; et que devant lui tout genou fléchira dans les cieux, sur la terre et sous la terre (Dan. 7 : 27. Phil. 2 : 10). Au contraire, l'élection actuelle du " petit troupeau " confirme plutôt ces promesses.

(A316)

Si l'on examine soigneusement les paraboles de notre Seigneur, on verra qu'elles enseignent clairement que la venue ou le règne en puissance du royaume de Dieu est encore futur, et, chose naturelle, que cet établissement ne peut avoir lieu avant que le Roi vienne. Ainsi la parabole de l'homme de haute naissance qui s'en alla dans un pays éloigné pour se faire investir de l'autorité royale, et revenir ensuite, etc. (Luc 19 : 11 - 15), transfère l'établissement du royaume au retour du Seigneur. Et voici le message que Jésus envoya à l'Eglise longtemps après : " *Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie* " (Apoc. 2 : 10). Il s'ensuit que les rois qui régneront avec Christ, ne seront pas couronnés et ne régneront pas dans cette vie.

L'Eglise d'à présent n'est donc pas le Royaume de Dieu établi en puissance et en grande gloire, mais elle est le Royaume dans sa condition naissante ou embryonnaire. Et c'est ainsi, en effet, que l'enseignent toutes les expressions du Nouveau Testament qui y ont rapport. Le royaume des cieux est maintenant forcé par les violents du monde ; le Roi fut maltraité et crucifié ; et celui qui veut suivre ses traces souffrira persécution et violence d'une façon ou d'une autre.

340

Cela ne s'applique, ainsi qu'on le verra, qu'à la *vraie* Eglise et non à la multitude qui y appartient de nom. Mais la promesse nous est ainsi faite que si nous (l'Eglise, le Royaume de Dieu à l'état d'embryon), nous souffrons maintenant avec Christ, nous régnerons et serons aussi glorifiés avec lui, au moment voulu, quand il possédera son grand pouvoir et régnera.

Jacques (2 : 5) nous raconte, d'accord avec l'enseignement de notre Seigneur, que Dieu a choisi les pauvres et les méprisés aux yeux de ce monde, non pour régner maintenant, mais comme " *héritiers* du royaume qu'il a promis ". " Combien difficilement, dit le Seigneur, ceux qui ont des richesses entreront-ils dans le royaume de Dieu ! " (Marc 10 : 23).

(A317)

Il est évident qu'il n'entendait pas par là l'église nominale, qui règne maintenant avec le monde ; car on fait son possible pour faire entrer les riches dans les églises. Pierre exhorte les héritiers du royaume à la patience, à la persévérance, à la vertu et à la foi, lorsqu'il dit : *" C'est pourquoi, mes frères, étudiez-vous plutôt à affermir votre vocation et votre élection ; car en faisant cela vous ne broncherez jamais. Car par ce moyen l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera abondamment donnée. "* - 2 Pierre 1 : 10, 11.

Plusieurs croient que Paul fait allusion à un royaume au *sens figuré*, dans Rom. 14 : 17 ; mais si cette expression est examinée à la lumière du contexte, il est évident que ce passage ne signifie que ceci : Nous, frères, qui sommes maintenant transportés dans le Royaume du Fils de son amour, nous jouissons de certaines libertés quant à notre nourriture, etc., desquelles nous ne jouissions pas comme juifs sous la loi (v. 14) ; mais si par cette liberté, quelques frères, qui ne peuvent pas encore voir comme nous, se scandalisent et trompent leur conscience, n'en faisons plutôt pas usage.

341

Ne causons pas, par notre liberté d'user d'un aliment, la perte de notre frère pour lequel Christ mourut, mais rappelons-nous que maintenant comme dans l'avenir, les privilèges du royaume consistent en de bien plus grandes bénédictions que dans celle des aliments, notamment dans la liberté de faire le bien, dans notre paix avec Dieu par Christ et dans la joie que nous éprouvons en participant à l'esprit saint de Dieu. Ces libertés du royaume sont si grandes que la liberté, subordonnée au sujet des aliments, peut bien être sacrifiée maintenant pour le bien de notre frère.

(A318)

Ainsi, n'importe à quel point de vue des Ecritures que nous envisagions la chose, l'idée que le royaume promis serait une déception mystique, ou que notre condition actuelle l'accomplirait, est contredite partout.

La promesse de devenir, avec le Maître, héritier et participant de la dignité royale, fut dans l'Eglise primitive un puissant encouragement à la fidélité et à la persévérance au temps des

épreuves et des persécutions temporelles. Les chrétiens furent avertis qu'ils devaient s'attendre à celles-ci ; et parmi les paroles de soulagement et d'encouragement de l'Apocalypse données aux sept Eglises, aucune promesse n'éclate plus claire et plus forte que celle-ci : *“ A celui qui vaincra, je donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, comme j'ai vaincu moi-même et me suis assis avec mon Père sur son trône ; ”* et, *“ à celui qui vaincra,... je lui donnerai autorité sur les nations. ”*

Ce sont des promesses dont on dénaturerait le sens, si, à tort, on les rapportait à une oeuvre de grâce actuelle dans les coeurs, ou même à un règne sur les nations dans la vie présente ; puisque ceux qui veulent être vainqueurs et veulent acquérir, de cette manière, les honneurs du royaume, n'y arrivent que par le trépas souffert au service de Dieu. - Apoc. 20 : 6.

342

Mais la nature humaine, toujours prompte à saisir la puissance et l'honneur, cherche à éviter les souffrances ; c'est pourquoi nous trouvons que, déjà au temps des apôtres, quelques-uns furent disposés à approprier à la vie présente les promesses d'honneur et de puissance à venir et commencèrent à agir comme s'ils s'étaient figuré que le temps était déjà venu pour le monde d'honorer l'Eglise et même de lui obéir. C'est pour prévenir, si possible, cette erreur que l'apôtre Paul écrivit, sachant bien que des idées pareilles auraient des suites fâcheuses pour l'Eglise, qu'elles fomenteraient l'orgueil et entraîneraient ses membres à renoncer au sacrifice. Il leur dit, comme par ironie :

(A319)

*“ Déjà vous êtes rassasiés, déjà vous êtes riches, sans nous vous réglez. ”* et puis il ajoute d'un ton grave : *“ Puissiez-vous régner en effet, afin que nous [les apôtres persécutés] aussi nous régnions avec vous ! ”* (1 Cor. 4 ; 8). Ils jouirent de leur christianisme en essayant d'en sortir avec autant d'honneur que possible ; et l'apôtre savait fort bien que s'ils avaient été des disciples *fidèles* au Seigneur, ils ne se seraient pas trouvés dans une condition pareille. Voilà pourquoi il leur rappela que si le règne désiré depuis longtemps avait vraiment commencé, *lui* aussi ne régnerait pas moins qu'eux, et le fait qu'il avait encore à souffrir à cause de sa fidélité pour la vérité, prouvait assez que leur règne était prématuré et qu'il était plutôt un piège qu'une gloire. Puis il ajoute avec une teinte d'ironie : *“ Nous [les*

apôtres et tous les serviteurs fidèles] *nous sommes fous à cause de Christ ; mais vous, vous êtes sages en Christ ; nous sommes faibles, mais vous êtes forts. Vous êtes honorés, et nous sommes méprisés !...*

343

*Ce n'est pas pour vous faire honte que j'écris ces choses ; " j'ai un but meilleur et plus noble, - celui de vous avertir ; car le sentier de l'honneur actuel ne conduit pas à la gloire et à l'honneur qui seront révélés ; mais ce sont les souffrances et l'abnégation qui conduisent à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité, à participer au royaume. " Je vous en conjure donc, soyez mes imitateurs. " Souffrez maintenant et endurez la persécution et l'outrage, pour que vous puissiez participer avec moi à la couronne de vie, que " le Seigneur, le juste juge, me donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. " - 1 Cor. 4 : 10 - 17 ; 2 Tim. 4 : 8.*

Mais après que l'Eglise primitive eut enduré fidèlement une bonne part de persécution, ces théories commencèrent à se répandre parmi elle comme si sa mission était de conquérir le monde, d'établir le royaume des cieux sur la terre et de régner sur les nations avant le second avènement du Seigneur.

(A320)

Cela fut dans l'Eglise le fondement de l'intrigue mondaine, de la pompe et de l'orgueil, de l'étalage fastueux et des vaines cérémonies, le tout calculé pour intimider et pour captiver le monde, ainsi que pour lui imposer le respect ; et, pas à pas, cela conduisit aux grandes prétentions de la papauté qui s'imagina que, comme royaume de Dieu sur la terre, elle avait le droit d'exiger de chaque tribu, nation et peuple, le respect et l'obéissance envers ses lois et ses fonctionnaires.

344

Par cette prétention sans fondement (et apparemment elle se séduisit elle-même aussi bien que les autres), la papauté a pendant longtemps couronné et dépossédé les rois de l'Europe, et elle s'en arroge encore l'autorité, quoique n'étant plus capable de la faire respecter.

Cette même idée de la papauté est descendue jusqu'au protestantisme, qui pour être plus

modéré, n'en prétend pas moins que de façon ou d'autre le *règne* de l'Eglise va croissant ; et semblables aux Corinthiens, ses adhérents sont " rassasiés ", et " riches, " et règnent en " rois, " comme cela est décrit d'une manière pittoresque par notre Seigneur (Apoc. 3 : 17 - 18). Il s'ensuit que les membres de l'Eglise qui ne le sont que de nom, - ceux qui ne sont pas vraiment convertis, qui ne sont pas du vrai blé, mais plutôt de l'ivraie, des imitations du blé, - surpassent de beaucoup les vrais disciples de Christ. Ces chrétiens de nom ne veulent pas entendre parler du sacrifice actuel et de l'oubli de soi-même, ni de la persécution pour la justice (vérité) ; tout au plus tiennent-ils à une forme de jeûne, etc. Ils règnent en réalité avec le monde et ne s'acheminent point à la participation du vrai royaume qui doit être établi par notre Seigneur lors de sa seconde présence.

(A321)

Tout observateur attentif doit être frappé de leur absurdité manifeste en comparant ces vues avec les enseignements de Jésus et des apôtres. Ils enseignèrent qu'il ne peut être question d'un royaume avant la venue du Roi.(Apoc. 20 : 6 ; 3 : 21 ; 2 Tim. 2 : 12.) Conséquemment le royaume des cieux doit souffrir la violence *jusqu'au* temps où il sera établi en puissance et en gloire.

345

## **Deux domaines du Royaume de Dieu.**

S'il est vrai, comme notre Seigneur l'a déclaré, que le Royaume de Dieu *ne viendra point* - ne se manifestera pas dès le début - avec éclat, il n'en est pas moins certain qu'il sera rendu manifeste à tous, en son temps, par des signes extérieurs, clairs et visibles. Lorsque le Royaume de Dieu sera établi, il se composera de deux domaines ou départements, du domaine spirituel ou céleste et du domaine humain ou terrestre. Le département spirituel restera toujours invisible à l'homme, car ceux qui le composent appartiennent à la nature spirituelle, divine, que nul homme n'a vue et ne peut voir (1 Tim. 6 : 16 ; Jean 1 : 18) ; mais sa présence et son pouvoir seront manifestés puissamment, et principalement par ses représentants humains, qui constitueront le département terrestre du Royaume de Dieu.

Ceux qui constitueront la partie spirituelle du Royaume sont les saints, les vainqueurs de l'âge de l'Évangile, - le Christ (chef et corps) glorifié. Leur résurrection et leur exaltation à

la puissance précèdent celles de tous les autres, parce que c'est au moyen de cette classe que tous les autres seront bénis (Hébr. 11 : 39, 40). C'est la première résurrection (Apoc. 20 : 5) (1). ———

*(1) Les mots : " Mais le reste des morts ne ressuscitera point jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis, " dans ce verset, sont apocryphes. Ils ne se trouvent point dans les manuscrits grecs les plus anciens et les plus dignes de confiance, du Sinaï et du Vatican, No 1160, ni dans le manuscrit syriaque : la traduction Stapfer, en les mettant entre parenthèses, les signale comme douteux. Il faut se rappeler que plusieurs passages qui se trouvent dans les copies modernes y ont été ajoutés et n'appartiennent pas proprement à la Bible. Puisqu'il nous est recommandé de ne rien ajouter à la parole de Dieu, il est de notre devoir de répudier de telles additions aussitôt que leur caractère apocryphe est établi. Les mots indiqués s'y sont glissés probablement par accident au cinquième siècle ; car aucun manuscrit d'une date plus ancienne (grec ou syriaque) ne contient cette clause. Ce n'était probablement en premier lieu qu'une note marginale faite par un lecteur, qui voulait exposer ses pensées sur le texte, et elle fut plus tard incorporée dans le texte propre par un transcritteur quelconque qui oublia de distinguer le texte et la note marginale.*

*La répudiation ou le rejet de ce membre de phrase n'est pas, toutefois, essentiel pour le " plan " exposé dans ce livre-ci ; car vraiment " le reste des morts, " - le monde en général - ne ressuscitera ou plutôt [d'après les traductions anglaises et allemandes] ne revivra point dans le plein sens, dans le sens parfait où Adam vécut avant de pécher et de venir sous la sentence de " mourant tu mourras ". La vie parfaite, libre d'infirmités et de condition de mort, est le seul sens que Dieu donne au mot vie. A son point de vue tout le monde a déjà perdu la vie et est mourant, et peut être décrit maintenant plus proprement comme mort que comme vivant. - 2 Cor. 5 : 14 ; Matth. 8 : 22.*

*Le mot résurrection (grec, anastasis) signifie rétablissement ou relèvement (trad. de Laus.). Par rapport à l'homme il signifie, relever l'homme à cet état duquel il tomba, à la pleine perfection humaine - aux choses perdues par Adam. La perfection de laquelle notre race déchet, est la perfection à laquelle elle s'élèvera graduellement durant l'âge millénaire de restitution ou de résurrection (l'âge de relèvement et de rétablissement). L'âge du Millénium n'est pas seulement l'âge d'épreuves, mais aussi l'âge de bénédiction, et par une résurrection ou restauration à la vie, tout ce qui était perdu doit être restitué à tous ceux qui obéiront de bon coeur, lorsqu'ils auront la connaissance et l'occasion. La résurrection*

*sera un développement graduel et exigera l'âge entier pour son plein accomplissement ; bien que le réveil, en lui-même à un certain degré de vie et de conscience, comme nous en jouissons maintenant, ne soit naturellement qu'une oeuvre momentanée. En conséquence, ce sera seulement avec l'expiration des mille ans que la race aura pleinement atteint la mesure complète de vie perdue en Adam. Et puisque tout ce qui ne répond pas à la vie parfaite est une condition de mort partielle, il s'ensuit que, quoi que les mots susdits ne fassent pas partie de la Parole inspirée, il serait strictement vrai de dire que " le reste des morts ne revient point à la vie [ne regagne point la plénitude de vie perdue] jusqu'à ce que les mille ans [de rétablissement et de bénédiction] fussent accomplis " (trad. Oltramare).*

346 (A322)

L'oeuvre grandiose que cette troupe ointe et glorifiée a devant soi nécessite son exaltation à la nature divine, qui seule est capable de l'accomplir. C'est une oeuvre qui ne regarde pas seulement ce monde-ci, mais toutes les choses au ciel et sur la terre, s'exécutant tant parmi les êtres spirituels que parmi les êtres humains. - Matth. 28 : 18 ; 1 Cor. 6 : 3 ; Eph. 1 : 10 ; Phil. 2 : 10 ; Col. 1 : 20.

L'oeuvre du domaine terrestre du Royaume de Dieu se limitera à ce monde-ci et à l'humanité. Et ceux qui seront si hautement honorés au point d'y avoir une part seront les plus exaltés et les plus honorés de Dieu parmi les hommes. C'est la classe dont il est question au chapitre VIII (page 156), et dont le jour de jugement précéda l'âge de l'Évangile. Comme ceux qui en font partie ont été éprouvés et trouvés fidèles, ils ne sortiront pas pour venir de nouveau en jugement lors du réveil, mais ils recevront sur le champ le salaire de leur fidélité, - une résurrection instantanée à la perfection comme hommes.

(A323)

(Tous les autres, sauf ceux-ci et la classe spirituelle, ressusciteront ou seront élevés d'une manière *graduelle* à la perfection durant l'âge millénaire.) Ainsi cette classe sera prête tout de suite pour le grand oeuvre du rétablissement et de la bénédiction du reste de l'humanité, comme agents humains du Christ.

347

De même que la nature spirituelle est nécessaire à l'accomplissement de l'oeuvre de Christ, ainsi la nature humaine parfaite est nécessaire à l'accomplissement futur de l'oeuvre qui doit se faire parmi les hommes. Ils fonctionneront parmi les hommes et seront vus par eux, et la gloire de leur perfection sera en même temps un exemple constant et un encouragement pour les autres gens afin de tâcher de parvenir à la même perfection. Ces anciens dignitaires seront dans la sphère humaine du royaume et seront vus du genre humain, cela est pleinement attesté par les paroles de Jésus aux Juifs incrédules qui étaient en train de le rejeter.

(A324)

Il leur dit : “ *Vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu.* ” Que l'on remarque aussi que le Maître ne fait point mention de lui et des apôtres comme étant visibles avec Abraham.

Le genre humain verra le domaine terrestre du royaume et se mêlera avec ceux qui le composeront, cela se comprend de soi-même, mais ce n'est point le cas de la sphère spirituelle ; et ceux qui rejetèrent un si grand honneur seront sans doute douloureusement affectés quand ils apprendront ce qu'ils ont perdu.

Aucun enseignement explicite ne nous est donné sur la manière exacte dont ces deux départements du royaume des cieux se comporteront ensemble ; mais nous avons une illustration de la manière dont ils *peuvent* coopérer dans la conduite de Dieu envers Israël au moyen de leurs représentants, Moïse, Aaron, Josué, les prophètes, etc., - sauf que les manifestations à venir excéderont de beaucoup celles de cet âge typique ; car l'oeuvre de l'âge à venir comprend la résurrection de tous les morts et le rétablissement de *l'obéissant* à la perfection.

348

Cette oeuvre exige l'établissement d'un gouvernement parfait parmi le genre humain, et cela à son tour réclame des hommes parfaits au pouvoir de l'empire, pour qu'ils puissent diriger comme il le faut les affaires d'état. Elle nécessite des voies et des moyens propres à l'éducation de l'homme, ainsi que toutes sortes de mesures philanthropiques. Et ce noble oeuvre d'élever la race à pas sûrs et réguliers (sous la direction des membres spirituels invisibles du même royaume), est le grand honneur auquel les anciens dignitaires sont

désignés et pour lequel ils sortiront tout préparés des sépulcres, immédiatement après le naufrage définitif des royaumes de ce monde, après que Satan, leur prince, aura été enchaîné. Et en qualité de représentants divinement honorés du royaume céleste, ils recevront de bonne heure des preuves de respect et de coopération de la part de tous les hommes.

(A325)

Obtenir une place dans le domaine terrestre du royaume de Dieu, c'est satisfaire et répondre à chaque désir et à chaque ambition du coeur humain parfait. Ce sera une heureuse et glorieuse part au moment d'y entrer, et la gloire ira encore s'accroissant au fur et à mesure que le temps s'avancera et que l'oeuvre progressera. Et lorsque, à la fin d'un millénaire, l'oeuvre grandiose du rétablissement sera accompli par le Christ (en grande partie par l'intermédiaire de ces nobles coopérateurs humains) ; quand la race humaine entière (à l'exception des incorrigibles, Matth. 25 : 46 ; Apoc. 20 : 9) sera approuvée devant Dieu sans tache ni ride, ni rien de semblable, ceux qui auront été les instruments dans l'oeuvre brilleront parmi leurs semblables et devant Dieu, devant le Christ et devant les anges, comme " *des étoiles à toujours et à perpétuité* " (Dan. 12 : 3). Les oeuvres et le travail de leur charité ne seront jamais oubliés de leurs semblables reconnaissants. On s'en souviendra éternellement - " *la mémoire du juste sera perpétuelle.* " - Ps. 112 : 6.

349

Mais si grande que soit la gloire croissante de ces hommes parfaits qui constitueront la sphère terrestre du royaume, la gloire de la sphère céleste la surpassera de beaucoup. Tandis que ceux-là brilleront comme les étoiles, ceux-ci " *brilleront comme la splendeur de l'étendue,* " " *comme le soleil* " (Dan. 12 : 3 ; Matth. 13 : 43). Les honneurs des cieux ainsi que ceux de la terre seront déposés aux pieds du Christ. L'homme ne peut qu'imparfaitement se faire une idée de la gloire qui sera révélée dans le Christ à travers les âges innombrables de l'éternité, il ne peut la concevoir clairement. - Rom.8 : 18; Eph. 2 : 7 - 12.

(A326)

C'est au moyen de ces deux domaines du royaume que la promesse faite à Abraham doit se confirmer . - " *toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta semence* ", " je

*ferai devenir ta semence comme le sable de la mer et comme les étoiles du ciel* ", - une semence terrestre et une semence céleste, toutes deux l'instrument de Dieu lors de la bénédiction du monde. Les deux parties des promesses furent clairement prévues et projetées par Dieu dès le commencement, mais le domaine terrestre seul fut vu par Abraham. Dans l'accomplissement Dieu fit plus qu'Abraham n'attendait. Il choisit les principaux membres de la classe spirituelle (les apôtres et d'autres) hors de la semence légitime d'Abraham ; il offrit la principale bénédiction, la bénédiction spirituelle, à tous ceux de cette nation qui vécurent au propre temps de cet appel céleste, ce fut bien plus qu'Abraham ne vit dans l'alliance, - ce fut grâce sur grâce.

350

Paul parle (dans Rom. 11 : 17) de l'Alliance abrahamique comme d'une racine d'où Israël selon la chair sortit d'une *manière naturelle*, mais sur laquelle les croyants des gentils furent entés lorsque les branches naturelles furent retranchées à cause de leur incrédulité. Cela montre le double accomplissement de la promesse dans le développement des *deux semences*, - de la semence terrestre (humaine) et de la semence céleste (spirituelle), - qui constitueront les deux domaines du royaume. Cette racine de l'alliance porte ces deux sortes de branches distinctes, dont chacune portera son propre genre de fruit, distinct et parfait, - la classe humaine et la classe spirituelle en possession de la puissance royale. Quant au temps de leur développement, le département naturel (terrestre) est le premier, puis vient celui des gouverneurs célestes ; mais en ce qui concerne la grandeur de la position et le temps de l'installation, le département spirituel sera le premier et ensuite viendra le département naturel ; et ainsi " *il se trouvera des derniers qui seront premiers, et des premiers qui seront derniers.* " - Luc 13 : 30 ; 16 : 16 ; Matth. 19 : 30.

A327

La promesse faite à Abraham, de laquelle Etienne fait mention (Act. 7 : 5), et dans l'espérance de laquelle Israël se reposait, était une promesse terrestre : elle se rapportait au pays. Dieu " *promit de lui en donner la possession* " dit Etienne. L'Eternel dit à Abraham : " *Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et l'occident ; car tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours. Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu'un peut compter*

*la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée. Lève-toi, parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai ” (Gen. 13 : 14 - 17).*

351

Etienne montre qu'il *faut* que cette promesse s'accomplisse encore ; car il déclare que Dieu ne donna à Abraham “ *aucune propriété en ce pays, pas même de quoi poser le pied.* ”

L'apôtre, qui traite de cette même classe d'anciens dignitaires, entre autres d'Abraham, s'accorde avec Etienne à dire que la promesse faite à Abraham n'est pas encore accomplie ; il va même plus loin et démontre que ces promesses terrestres ne sauraient s'accomplir avant que les promesses encore plus élevées à l'égard du Christ (tête et corps) soient accomplies. Il dit d'eux et de leurs promesses : “ *Tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, n'ont pas obtenu [l'accomplissement de] ce qui leur était promis. Dieu ayant en vue [ou pourvu] quelque chose de meilleur pour nous [le Christ], afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection* ” (Hébr. 11 : 39, 40). En cela, il est de nouveau démontré que le Rédempteur et le Restaurateur est d'ordre spirituel, qu'il a sacrifié la nature humaine comme une rançon pour tous, et que de cette classe spirituelle souverainement élevée toutes bénédictions doivent émaner, quelque soit d'ailleurs celui qui recevra l'honneur d'être employé comme instrument ou agent.

A328

Nous voyons donc que la section terrestre du royaume sera israélite ; et, autour de ce fait, se groupent ces nombreuses prophéties qui se rapportent à la prééminence de cette nation dans le plan de Dieu pour la bénédiction future du monde, quand son tabernacle tombé en ruines sera relevé et que Jérusalem sera rendue glorieuse et un sujet de louanges sur toute la terre.

352

Nous trouvons ces déclarations autant chez les prophètes que chez les apôtres ; elles indiquent clairement qu'aux temps du rétablissement, Israël, comme nation, sera la première d'entre toutes les nations qui se mettra en harmonie avec le nouvel ordre de choses ; que la Jérusalem terrestre sera rebâtie sur son lieu élevé ; et que sa constitution communale sera rétablie comme autrefois sous des princes ou juges (Esaïe 1 : 26 ; Jér. 30 :

18 ; Ps. 45 : 17). En effet, pourrait-on attendre quelque chose de plus raisonnable que de voir cette nation se réjouir, la première entre toutes, de reconnaître les prophètes et les patriarches ? que de voir sa connaissance de la loi et sa longue discipline sous elle, la rendre propre à la docilité et à l'obéissance envers l'autorité du royaume futur ? Israël sera donc la première nation qui sera reconnue et bénie et il est encore écrit en sa faveur : - "*l'Eternel sauvera premièrement les tentes de Juda.*" - Zach. 12 : 7.

Nous estimons peu important d'entrer en discussion sur ce que sont devenues les "tribus perdues" d'Israël, c'est à dire de savoir où l'on pourrait les trouver ? Est-il vrai ou ne l'est-il pas que l'on puisse, ainsi que plusieurs le prétendent, suivre leurs traces et trouver leurs descendants parmi certains peuples civilisés de nos jours ? Bien que certaines des preuves avancées ne soient pas dénuées de fondement, elles ne sont pourtant, somme toute, que des hypothèses et des conjectures.

353 (A329)

Mais encore dût-on réussir à démontrer clairement que quelques-unes des nations civilisées descendent des "tribus perdues", cela ne prouverait *aucun* avantage pour elles quant à "l'appel céleste" ; car, depuis leur rejet national, il n'est pas fait de distinction entre juif et grec, esclave et libre. Si jamais cette preuve était fournie (ce qui n'a pas eu lieu jusqu'ici), elle serait en parfait accord avec les prophéties et les promesses ayant rapport à cette nation, qui attend toujours leur accomplissement concernant le domaine terrestre du royaume.

L'affection naturelle, ainsi qu'un reste de confiance encore survivante dans les promesses non accomplies d'il y a si longtemps, et tous ses préjugés naturels, pousseront Israël à l'acceptation générale et prompte des nouveaux gouverneurs ; pendant que sa coutume d'une certaine obéissance à la loi, fera de même que ce peuple entrera promptement dans la réalisation des principes du nouveau gouvernement.

Comme Jérusalem était le siège de l'empire sous le Royaume typique de Dieu, elle occupera à nouveau la même position et sera "*la ville du Grand Roi*" (Ps. 48 : 2 ; Matth. 5 : 35). Une ville est le symbole d'un royaume ou d'une autorité, et c'est ainsi que le Royaume de Dieu est symbolisé par la nouvelle Jérusalem - le nouveau gouvernement venant du ciel sur la terre. Tout d'abord elle ne sera composée que de la classe spirituelle, l'Epouse de Christ,

laquelle, telle que Jean la vit, descendra graduellement sur la terre ; c'est à dire qu'elle entrera peu à peu en possession du pouvoir, au fur et à mesure que les empires actuels se briseront en pièces, durant le jour de l'Éternel. Au temps fixé, toutefois, le département terrestre de cette ville ou de ce gouvernement sera établi, ses parties ou ses membres seront les anciens dignitaires.

354 (A330)

Il n'y aura pas deux villes (gouvernements), mais une ville, un gouvernement céleste, le gouvernement unique qu'Abraham attendait, " une cité qui a de solides fondements ", - un gouvernement érigé en justice, fondé fermement sur le roc de la justice de Christ, le Rédempteur, sur la valeur de la rançon pour l'humanité qu'il donna et sur la fermeté de la justice divine, qui ne peut pas condamner les rachetés comme auparavant elle ne pouvait excuser les coupables. - Rom. 8 : 31 - 34 ; 1 Cor. 3 : 11.

Glorieuse cité de la paix ! dont les murailles signifient salut, protection et bénédiction à tous ceux qui y entrent, dont le fondement bâti sur la justice ne peut jamais être ébranlé et dont l'architecte et le constructeur est Dieu ! C'est à la lumière qui resplendira de cette glorieuse cité (royaume) de Dieu que les nations marcheront sur le grand chemin de la sainteté, vers la perfection et la pleine harmonie avec Dieu. - Apoc. 21 : 24 (1).

Quand l'humanité aura atteint la perfection, à la clôture de l'âge du Millénium, comme nous venons de le voir, elle sera admise comme membre dans le Royaume de Dieu et elle recevra l'entière domination de la terre, qui lui était assignée dès le commencement, - chaque homme sera un souverain, un roi. Cela ressort clairement de la prophétie symbolique de Jean (Apoc. 21 : 24 - 26) ; car, dans la vision, il ne vit pas seulement le peuple marcher à la lumière de la cité, mais il vit les rois y entrer en gloire ; cependant aucun de ceux dont la présence aurait pu la souiller, n'osa entrer. Personne ne peut faire partie de cette cité s'il n'a pas été tout à fait éprouvé d'abord, ni aucun de ceux qui commettraient ou aimeraient commettre l'abomination et l'injustice ; il n'entrera que ceux que l'Agneau inscrira comme dignes de la vie éternelle et ceux auxquels il dira : " *Venez vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous est préparé.* "

-----

(1) Les mots dans ce verset " *qui auront été sauvés* ", et le mot " *honneur* " v. 26, -

manquent dans les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques ; ils sont également omis par Segond et dans toutes les nouvelles traductions.

355 (A331)

On ne devrait donc point perdre de vue que si la ville de Jérusalem doit être sans aucun doute rebâtie dans le sens littéral, et qu'elle doit devenir, probablement, la capitale du monde, plusieurs prophéties qui mentionnent Jérusalem et sa gloire future, s'en servent comme d'un symbole, pour décrire le Royaume de Dieu qui doit être établi en grande magnificence.

Concernant la gloire future du domaine terrestre du royaume, représentée par le symbole de Jérusalem, les prophètes se servent, lorsqu'ils en parlent, d'expressions brûlantes, disant : *“ Eclatez ensemble en cris de joie ruines de Jérusalem ! Car l'Eternel console son peuple, il rachète Jérusalem. ” “ Car je vais créer Jérusalem pour l'allégresse, et son peuple pour la joie. ” “ Réjouissez-vous avec Jérusalem, faites d'elle le sujet de votre allégresse ; ... afin que vous soyez nourris et rassasiés du lait de ses consolations, afin que vous savouriez avec bonheur la plénitude de sa gloire. Car ainsi parle l'Eternel : Voici, je dirigerai vers elle la paix comme un fleuve, et la gloire des nations comme un torrent débordé. ” “ En ce temps-là, on appellera Jérusalem le trône de l'Eternel ; toutes les nations s'assembleront à Jérusalem... ” “ Des peuples s'y rendront en foule, et diront : venez et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, afin qu'il nous enseigne ses voies, et que nous marchions dans ses sentiers. Car de Sion [du domaine spirituel] sortira la loi, et de Jérusalem [du domaine terrestre] la parole de l'Eternel. ” - Esaïe 52:9 ; 65:18 ; 66:10-12 ; Jér. 3 : 17 ; Esaïe 2 : 3.*

Lorsque nous considérons les nombreuses et précieuses promesses de bénédictions futures, faites aux Israélites, et que nous en attendons un accomplissement à la lettre pour ce peuple, il ne faudrait pas oublier que, comme peuple, ils servirent aussi de types.

356 (A332)

A un certain point de vue ils furent les types de tout le genre humain ; et leur Alliance de la loi (laquelle impliquait la vie au pays de Canaan à la condition d'obéissance) fut le type de la nouvelle Alliance qui doit être établie avec le monde, durant l'âge millénaire et les âges à venir.

Le sang de propitiation sous leur Alliance typique et leur sacerdoce qui l'appliqua pour le plus grand intérêt de cette nation, étaient des types du sang de la nouvelle Alliance et de la prêtrise royale qui, durant le Millénium, appliquera ce sang pour la purification et la bénédiction de tout le monde. Ainsi leur prêtrise typifiait le Christ, et la nation typifiait tous ceux pour lesquels le sacrifice réel fut donné et auxquels les bénédictions réelles parviendront, - c'est à dire *tous*, tout le monde.

Rappelons-nous donc que, s'il est vrai que les bénédictions futures semblables à celles du passé sont premièrement pour le Juif et ensuite pour le Grec, ce n'est que par rapport au temps que les Juifs auront la priorité dans les grâces divines ; et ce sera, comme nous l'avons démontré, la conséquence naturelle de leur éducation sous la loi, qui atteindra son but au temps prévu et les amènera à Christ. Quoique au premier avènement elle n'ait produit qu'une sélection [un résidu ou un reste] parmi eux, au second avènement elle les amènera comme peuple, et en cette qualité Israël deviendra les prémices d'entre les nations. Finalement chaque bénédiction promise à Israël, à l'exception de celles qui se rapportent aux classes élues, aura non seulement son accomplissement actuel pour ce peuple, mais aussi son accomplissement antitypique pour toutes les familles de la terre. Sous ce gouvernement-là, Dieu rendra à chacun selon ses oeuvres : - "*Gloire, honneur et paix pour quiconque fait le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec ! Car devant Dieu il n'y a point d'acceptation de personnes.*" - Rom. 2 : 6, 10, 11.

357 (A333)

L'apôtre Paul attire notre attention tout spécialement sur la certitude des promesses de Dieu faites aux Israélites pour l'avenir, et montre quelles grâces ils perdirent par leur incrédulité et quelles grâces leur sont encore réservées. Il dit que ce fut à cause de son orgueil, de la dureté de son coeur et de son incrédulité qu'Israël, comme peuple, *n'a point obtenu* ce qu'il cherchait, - la place principale dans la grâce et le service divins. Paul ne parle pas ici de toutes les générations d'Israël depuis Abraham, mais de la génération qui vécut à l'époque du premier avènement ; et ses paroles peuvent s'appliquer à toutes les générations qui vécurent durant l'âge de l'Évangile, âge dans lequel la grâce principale fut offerte, - l'appel céleste à la nature divine et à la cohérité avec Jésus. Cette grâce, Israël perdit l'occasion de la reconnaître et de la saisir. Bien que dès lors Dieu visitât les Gentils et qu'il en appelât plusieurs au moyen de l'Évangile, la plupart d'entre eux aussi, comme Israël, négligent d'obtenir le prix céleste. Néanmoins, une classe, une élite, un petit

troupeau d'entre tous les appelés, accepte l'appel, et, par l'obéissance et le sacrifice de soi-même, affermit sa vocation et son élection. Ainsi, ce qu'Israël dédaigna, et ce que l'église chrétienne de nom manque également d'obtenir, est donné à la classe élue ou choisie, au fidèle " corps du Christ ", - qui est élu ou choisi (selon la prescience de Dieu) par la sanctification de l'esprit et par la foi en la vérité. - 2 Thess. 2 : 13 ; 1 Pierre 1 : 2

358

Quoique les Israélites aient perdu cette grâce spéciale par le rejet du Messie, cela ne prouve pas qu'ils étaient retranchés entièrement de la grâce ; ils avaient toujours le même privilège d'être entés en Christ et celui d'être participants des grâces spirituelles, comme le reste de l'humanité, si, durant le temps de l'appel, ils acceptaient ce dernier par la foi ; car, ainsi que le dit Paul, Dieu peut les enter à nouveau tout aussi bien qu'il put enter les branches sauvages, et il en a la volonté, s'ils ne persistent pas dans leur incrédulité. - Rom. 11 : 23 - 24.

(A334)

Paul démontre spécialement que, quoique Israël perdît la bénédiction principale, " ce qu'il cherchait ", la première place dans le royaume de Dieu, de grandes promesses doivent cependant encore être accomplies envers ce peuple, et qu'il faut qu'elles s'accomplissent. Dieu connaissait la fin dès le commencement ; il savait qu'Israël rejetterait le Messie, et des promesses non équivoques qu'il lui fit, nous pouvons conclure, étant donnée sa prescience, qu'il se servira encore des Juifs comme de missionnaires pour bénir le monde, - quoique ce peuple n'ait " point obtenu ce qu'il cherchait ", la grâce principale. Ensuite Paul continue à faire voir que l'alliance des promesses de Dieu aux Israélites, fut de telle nature qu'elle resta ouverte et indéfinie, à la condition que, comme peuple, ils formeraient la semence céleste ou la semence terrestre, qu'ils hériteraient et accompliraient le service plus ou moins élevé mentionné dans les promesses.

359

Dieu tint secrète la grâce supérieure spirituelle, jusqu' au temps convenable, et les promesses qui leur furent faites ne mentionnaient que la grâce terrestre, mais il les favorisa tout de même des grâces spirituelles, et leur offrit ainsi bien plus qu'il ne leur avait jamais

promis. Bref, les promesses célestes étaient cachées dans les promesses terrestres. Paul dit que ces promesses ne peuvent faillir et que l'offre des faveurs secrètes d'abord, et leur rejet de la part d'Israël dans son aveuglement, n'invalide ou n'annule en aucun sens l'autre partie de la promesse. Voilà pourquoi il déclare que bien qu'Israël comme nation soit retranchée de la grâce durant le temps où l'Epouse de Christ fut élue du milieu des Juifs et des Gentils, le temps viendra néanmoins, où, lorsque le Libérateur (le Christ, chef et corps) sera au complet, la grâce divine retournera à Israël selon la chair, et où le glorieux Libérateur détournera les impiétés de Jacob (1) ; et ainsi tout Israël sera sauvé [ramené à la grâce], comme il est écrit par le prophète. Les paroles de l'apôtre sont :

(A335)

*“ Je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère-ci, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux : c'est qu'un endurcissement [aveuglement] partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée [jusqu'à ce que le nombre entier choisi parmi les Gentils soit au complet] ; et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : “ Le libérateur [le Christ tête et corps] viendra de Sion ; il détournera de Jacob les impiétés. Et c'est là l'alliance de ma part pour eux, lorsque j'ôterai leurs péchés. ” En ce qui concerne l'Evangile [la Bonne Nouvelle], ils sont ennemis à cause de vous ; mais en ce qui concerne l'élection, ils sont bien-aimés à cause des frères. Car les dons de grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir. Car comme vous [gentils] aussi vous avez été, autrefois, désobéissants à Dieu et que, maintenant, vous êtes devenus des objets de miséricorde par la désobéissance de ceux-ci, de même ceux-ci ainsi ont été maintenant désobéissants à votre miséricorde, afin qu'eux aussi deviennent des objets de miséricorde. Car Dieu les a tous renfermés (juifs et nations), dans la désobéissance, afin de faire miséricorde à tous [Comp. Rom. 5 : 17 - 19]. O profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! ” - Rom. 11 : 25 - 33.*

360

## **Les Héritiers du Royaume.**

“ Qui est-ce qui montera en la montagne [symbole du royaume] de Jéhovah ? et qui se tiendra dans le lieu [le temple] de sa sainteté ? Celui qui a les mains innocentes et le coeur

pur. ” - Ps. 24 : 3, 4.

-----

(1) L'Israël spirituel (l'Eglise de l'Evangile) n'est jamais appelé " Jacob ".

A336

La ville de Jérusalem était bâtie sur la cime d'une montagne, sur une double cime ; car elle était divisée en deux parties par la vallée de *Tyropéon*. Elle ne fut néanmoins qu'une ville, reliée par des ponts et entourée d'une muraille. C'est sur la plus haute cime de ces deux montagnes que le temple était bâti. Ainsi la ville typique symbolisa l'unique Royaume de Dieu avec ses dix domaines et fit voir la position supérieure du domaine spirituel, du temple spirituel, dont l'origine n'est point terrestre, mais d'une création nouvelle, céleste ou spirituelle (Hébr. 9 : 11), et qui est séparé du domaine terrestre tout en étant uni avec lui.

David fait mention de ces deux places. C'était déjà un honneur d'être citoyen de la ville, et un plus grand bonheur encore d'oser monter dans le saint temple, dans l'enceinte sacrée, dont l'entrée n'était permise qu'aux prêtres. David démontre que la pureté de vie et l'honnêteté de coeur sont nécessaires à quiconque veut parvenir à un de ces honneurs. Ceux qui désirent faire partie de la Sacrificature Royale sont exhortés à la pureté (de même que le souverain sacrificateur que nous professons est pur), s'ils veulent être jugés dignes de cohérité avec lui. Et quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur. C'est, comme nous l'avons déjà vu, une pureté d'*intention et de pensée*, qui est considérée comme pureté réelle, la pureté de Christ imputée suppléant à nos défauts inévitables et compensant nos faiblesses inévitables, parce que nous marchons selon l'esprit et non selon la chair.

361

Mais n'oublions pas que la pureté, la sincérité et la consécration entière sont indispensables à tous ceux qui veulent entrer dans un des domaines du Royaume de Dieu.

(A337)

Il en était ainsi des anciens dignitaires qui, sous Christ, hériteront du département terrestre

du royaume. Ils aimèrent la justice et haïrent l'iniquité : ils s'affligèrent et se repentirent profondément lorsqu'ils se virent en faute, ou qu'ils trébuchèrent par suite d'une faiblesse. Ainsi en fut-il des fidèles de l'âge de l'Évangile ; et il en sera de même de tous dans l'âge du Millénium, lorsque l'esprit de Dieu, l'esprit de vérité, sera répandu sur toute chair. Les vainqueurs de cet âge doivent également lutter afin de parvenir à la pureté de cœur et de vie, si, selon les règles de Dieu, ils veulent obtenir le droit d'entrer dans la ville, dans le royaume qui leur est préparé dès la fondation du monde, - la domination première restaurée.

## Le Sceptre de fer.

362

Plusieurs croient à tort que lorsque le Royaume millénaire du Christ sera inauguré, tout le monde sera heureux de son règne. Mais il n'en sera pas ainsi. Ses règlements seront bien plus précis que ceux d'un gouvernement antérieur quelconque, et la liberté du peuple sera limitée à un degré qui froissera vraiment plusieurs de ceux qui demandent actuellement à grands cris une augmentation de liberté. La liberté de tromper, de calomnier, de duper et de faire du tort aux faibles, sera entièrement retranchée. La liberté d'abuser de soi-même et des autres dans le manger et le boire, ou de corrompre les bonnes mœurs en quelque façon que ce soit, sera refusée à tous. La liberté ou l'autorisation de faire le mal de n'importe quelle espèce ne sera accordée à personne. L'unique liberté qui sera accordée à tous, sera la vraie liberté de la gloire des fils de Dieu, la liberté de faire le bien, pour soi-même et pour d'autres, de toute façon et de toute manière ; il ne se fera ni tort ni dommage dans tout ce Royaume saint (Esaïe 11 : 9 ; Rom. 8 : 21).

(A338)

En conséquence, ce gouvernement paraîtra à plusieurs dur et sévère parce qu'ils auront à rompre avec toutes leurs habitudes et coutumes d'autrefois et à briser toutes les institutions fondées maintenant sur de vicieuses habitudes et des préjugés touchant la liberté. A cause de sa fermeté et de sa vigueur, il est appelé d'une manière symbolique un sceptre ou gouvernement de fer. - *" Il les paîtra avec une verge de fer "* (Comp. Apoc. 2 : 26, 27 ; Ps. 2 : 8 - 12 et 49 : 14). Aussi la déclaration s'accomplira : *" Je ferai de la droiture une règle, et de*

*la justice un niveau ; et la grêle [le juste jugement] emportera le refuge de la fausseté, et les eaux [les vérités] inonderont l'abri du mensonge,* " et toutes choses cachées seront révélées. - Esaïe 28 : 17 ; Matth. 10 : 26.

363

Plusieurs se sentiront rebelles envers ce gouvernement parfait et équitable, parce qu'ils étaient accoutumés à dominer leurs semblables et à vivre complètement aux dépens des autres sans rendre le moindre service. Et nombreux et sévères seront les coups que la vie présente qui tendait à la satisfaction de soi-même et à l'intérêt personnel exigera et recevra *naturellement* sous ce règne, avant que les égoïstes aient appris les leçons de ce royaume, qui sont l'équité, la justice et la droiture (Ps. 89 : 33 ; Luc 12 : 47, 48). La génération actuelle viendra la première en jugement, et cela très prochainement. - Jacques 5.

Cependant, heureuse pensée ! quand le Prince de la vie aura mis en vigueur, avec un sceptre de fer, les lois de droiture et d'équité, les masses qui composent le genre humain apprendront que "*la justice élève une nation, mais [que] le péché est la honte des peuples*" (Prov. 14 : 34). Ils apprendront qu'en fin de compte le plan et les lois de Dieu sont ce qu'il y a de mieux pour tous ceux que cela concerne, et, finalement, ils apprendront à *aimer* la justice et à haïr l'iniquité (Ps. 45 : 8 ; Hébr. 1 : 9). Tous ceux qui, sous ce règne, n'auront pas appris ce qui est juste seront jugés indignes de la vie éternelle et seront retranchés du milieu du peuple. - Act. 3 : 23 ; Apoc. 20 : 9 ; Ps. 11 : 5 - 7.

(A339)

## **Le Royaume durera éternellement.**

*" L'Eternel sera roi sur toute la terre en ce jour-là,* (Zach. 14 : 9). Le royaume qu'il établira et mettra dans les mains de Christ durant le Millénium sera le royaume de Jéhovah ; cependant il sera placé sous le gouvernement direct de Christ, son vice-gérant ; conduite semblable à bien des égards à celle des Etats-Unis envers les états du Sud après la rébellion.

364

Pendant un certain temps il ne fut pas permis aux états du Sud de se gouverner eux-mêmes par l'élection de leurs propres fonctionnaires, dans la crainte qu'ils ne se conformassent pas aux lois constitutionnelles de l'Union ; mais des gouverneurs munis de pleins pouvoirs furent institués contrôleurs dans le but de reconstruire ces gouvernements d'états et de les ramener à un parfait accord avec le gouvernement central. Ainsi le règne spécial de Christ sur les affaires de la terre est pour un temps limité et pour un but particulier, et il atteindra sa fin avec l'accomplissement de ce but. Par sa rébellion, l'homme a porté atteinte aux droits reçus de Jéhovah, entre autres à celui de se gouverner soi-même conformément aux lois de Jéhovah. Dieu racheta tous ses droits au moyen de Christ, et assura à l'homme le droit de retourner à son état précédent, comme aussi à sa vocation précédente, à son rôle de roi de la terre. Mais l'oeuvre de ramener l'homme à Dieu, et cela de la façon qui conviendra le mieux pour lui donner avec fruit la leçon de l'expérience présente, c'est à dire en exigeant de lui qu'il fasse des efforts pour son propre recouvrement, réclame un parfait et puissant gouvernement.

(A340)

Et cet honneur d'accomplir le recouvrement de l'homme est conféré à Jésus qui mourut pour s'en assurer le droit ; et *" il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds, "* - jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne qui ne le reconnaisse et ne l'honore en lui obéissant. Puis, lorsqu'il aura accompli sa mission en ce qui regarde le rétablissement ou la restauration du genre humain, il remettra le royaume à celui qui est Dieu et père, et l'humanité traitera directement avec Jéhovah, comme primitivement, - la médiation de l'homme Jésus-Christ ayant accompli pleinement et complètement le grand oeuvre de réconciliation. - 1 Cor. 15 : 25 - 28.

365

Le royaume, lorsqu'il sera remis au père, restera toujours le Royaume de Dieu et les lois resteront toujours les mêmes. Tout le genre humain parfaitement restauré sera alors capable de montrer une parfaite obéissance à la lettre ainsi qu'à l'esprit de la loi ; tandis que, maintenant, l'homme n'est capable d'observer les lois de Dieu que dans l'esprit d'obéissance ou par la volonté. La pleine lettre de cette loi parfaite le condamnerait à mort sur le champ (2 Cor. 3 : 6). Ce n'est que par le moyen de la rançon de Christ que nous sommes admissibles maintenant.

“ *C’est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant,* ” avant la perfection réelle (Hébr. 10 : 31). Maintenant, et avant d’être réellement parfait, personne ne pourrait subsister devant la loi de la justice parfaite ; tous ont besoin de la miséricorde prévue si abondamment par le sacrifice et le mérite de Christ. Mais quand Christ remettra le royaume au père, il lui présentera l’humanité *sans défaut*, apte et propre à jouir de l’éternelle *félicité* sous la loi parfaite de Jéhovah. Toute appréhension aura disparue, et Jéhovah et ses créatures restaurées seront de nouveau en parfait accord, comme au commencement.

(A341)

C’est en la remettant dans les mains des hommes, qui étaient désignés pour cela dès le commencement comme les représentants du Père, que Christ remettra la domination de la terre au Père, à la fin de l’âge millénaire (1 Cor. 15 : 24 ; Matth. 25 : 34). Ainsi le Royaume de Dieu durera éternellement. “ *Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite [à ceux qui par obéissance et conformité auront atteint cette position de faveur durant le règne de mille ans] : Venez, les bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde.* ”

366

Ce royaume et cet honneur qui sont préparés pour l’homme ne doivent pas être confondus avec le royaume et l’honneur encore plus élevés, préparés pour le Christ, et que “ *Dieu, avant les siècles, avait destinés pour notre gloire* ” (1 Cor. 2 : 7) et, auxquels, nous fumes choisis en Christ *avant* la fondation du monde. Et quoique, comme nous venons de le dire, l’intervention *spéciale* et le règne de Christ sur la terre doivent avoir un terme, il n’en faut pas conclure que la gloire, l’empire et la puissance du Christ cesseront aussi. Oh non ! Christ est revêtu à tout jamais de la gloire et de la puissance divines ; il est, pour toujours, associé à la droite de la faveur de Jéhovah ; et son Epouse et cohéritière participera à perpétuité à sa gloire croissante. Nous ne chercherons pas à décrire les oeuvres merveilleuses qui attendent, en d’autres mondes, la puissance de cet agent de Jéhovah si hautement exalté ; nous préférons simplement attirer l’attention sur l’infinité et l’activité de la puissance divine et l’immensité de l’univers.

A342

Ce Royaume sera l'accomplissement du " désir de toutes les nations ", dans quelque domaine que notre intérêt se concentre ; car tous les hommes y seront bénis. Aussi, tous peuvent avec ardeur soupirer après ce temps glorieux ; et tous font bien de dire en priant : *" Ton règne vienne ; ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! "* C'est pour cela que, depuis longtemps, la création toute entière est dans le gémissement et dans l'expectative, - attendant la révélation des Fils de Dieu, le royaume, qui écrasera le mal et bénira et guérira toutes les nations. - Rom. 8 : 19 ; 16 : 20.

---

L'Aurore Millénaire.

Garde, dis-nous, la belle aurore,

Resplendit-elle sur Sion ?

Vois-tu sur mon sentier éclore

Son aube et blanchir l'horizon ?

Pèlerin, mais oui ! regarde !

Sa lumière brille partout.

En robe d'Épouse, hasarde !

Le matin luit : debout ! debout !

Garde, est-ce de l'an millénaire,

Cette lumière s'élevant ?

Sont-ce du Règne sur la terre,

Les voix que partout l'on entend ?

Pèlerin, bien ! je vois blanc rose,

De Canaan luire les tours ;  
Salem s'élève grandiose  
Et libre au ciel pur à toujours.  
Pèlerin ! le pays paisible,  
S'approche avec constant printemps :  
Plus loin, vois ! comme il vient visible,  
L'Eden aux jardins fleurissants.  
Ecoute ! les chœurs qui résonnent :  
Gloire à Jésus, l'Agneau de Dieu ;  
Bonheur, grâce et paix ils entonnent,  
- A tous les hommes, en tout lieu.